

Carte d'identité

2009-09-17 15:14:18

Transferis, ou la volonté commune des CFF et de la SNCF de collaborer.

500'000 personnes traversent quotidiennement la frontière franco-valdo-genevoise. La coopération transfrontalière est plus que jamais une réalité et une nécessité pour le développement des transports en commun.

La création par les CFF et la SNCF de Transferis à Annemasse en est un des signes les plus tangibles.

Début 2008, les autorités vaudoises, genevoises et rhônalpines, les opérateurs ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructures s'engagent, par protocole, à travailler ensemble. Le projet d'agglomération franco-valdo-genevoise se concrétise chaque jour davantage. Les perspectives offertes par la future liaison ferroviaire CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse), véritable trait d'union entre les réseaux ferroviaires français et suisses, sont majeures.

Grâce à la naissance de Transferis, les CFF et la SNCF concrétisent parallèlement leur engagement commun vis-à-vis des autorités organisatrices de transport pour simplifier la coopération transfrontalière.

Transferis, le trait d'union franco-suisse.

- Société par actions simplifiée (SAS)
 - Capital: 37'000 €
 - 50 % CFF – 50 % SNCF
 - Siège social : 1 Place de la Gare, F-74100 Annemasse
 - Conseil d'administration de 6 membres :
-
- Claude Solard, Directeur Général SNCF Régions Intercités
 - Josiane Beaud, Directrice Régionale SNCF Rhône-Alpes
 - Laurent Gargaïllo, Secrétaire Général aux affaires territoriales SNCF Rhône-Alpes
 - Philippe Gauderon, Chef Infrastructure CFF
 - François Gatabin, Chef du Trafic Régional Romandie CFF
 - Christian Rossi, Chef de région Léman distribution et services CFF